

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 11 septembre 2024 modifiant l'arrêté du 29 mars 2017 fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale

NOR : IOMC2423588A

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le décret n° 2007-315 du 7 mars 2007 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2017 modifié fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le II de l'annexe de l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé est ainsi modifié :

Dans la rubrique : « 1. Direction générale de la police nationale », est ajoutée après la ligne : « Directeur territorial de la police nationale de Guyane. » la ligne :

«

Directeur territorial de la police nationale de Nouvelle-Calédonie.

».

Art. 2. – Le présent arrêté entre en vigueur à compter du premier jour du mois suivant sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 septembre 2024.

Pour le ministre et par délégation :
*Le préfet, directeur des ressources humaines,
des finances et des soutiens de la police nationale,*
S. CAZELLES